



INAUGURATION

de la gendarmerie de Peyriac-Minervois



Inauguration de la caserne de gendarmerie le 17 décembre 2009, en présence de : les maires du Haut-Minervois, M. GINIES, Président de la CDC du Haut-Minervois, M. Jean-José FRANCISCO, Conseiller général, M^{me} Anne-Marie CHARVET, Préfet de l'Aude, Mr Jean-Michel VANDENBERGHE, Commandant la région de gendarmerie du Languedoc-Roussillon, Mr le Colonel ZAMORA, Commandant du groupement de gendarmerie de l'Aude.

En inaugurant le 17 décembre 2009 la nouvelle caserne de gendarmerie du Haut-Minervois, « **La communauté de communes a souhaité répondre à la demande de nos concitoyens, en maintenant les services de l'Etat sur notre territoire** », comme l'a rappelé le Président de la communauté de communes, Monsieur Alain GINIES.

Une caserne de gendarmerie modernisée
Située sur un terrain de 7 000 m², la nouvelle gendarmerie se veut plus spacieuse, plus fonctionnelle et dote les gendarmes de notre territoire d'une base modernisée, facteur de meilleures conditions de travail pour accompagner la réussite de leurs missions et assurer un service de qualité. **Outre les locaux administratifs et les locaux techniques adjacents, cette construction comprend 12 logements destinés à accueillir les familles des gendarmes, dont 2 studios affectés aux gendarmes auxiliaires.**

La communauté de communes du Haut-Minervois, acteur majeur de la vie du territoire
La construction de la nouvelle caserne de gendarmerie du Haut-Minervois, est le fruit de la politique locale que mènent les 17 communes du territoire depuis de nombreuses années. En effet, nos élus locaux oeuvrent au maintien des services publics sur notre ter-

ritoire, comme en témoigne la participation à la construction de la perception, financé par la commune de Peyriac-Minervois, et aujourd'hui la réalisation de la nouvelle caserne de gendarmerie. Mais encore beaucoup de chemin reste à faire, notamment dans le maintien de La poste dans nos villages, ce qui est du ressort de l'Etat.

Chiffres : 2,7 millions d'euros TTC, coût global de la nouvelle caserne de gendarmerie
Financements
Communauté de communes du Haut-Minervois : 2 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros d'emprunt, couverts par la location des bâtiment par Ministère de la Défense
Etat : 350 000 euros
Gendarmerie nationale : 290 000 euros

Citons également le Conseil Général de l'Aude qui a participé indirectement au financement de la gendarmerie, en cédant à la CDCHM, les bâtiments de l'ancienne caserne de gendarmerie pour 1€ symbolique. La CDC a aménagé les bureaux du rez-de-chaussée pour le CIAS, puis elle a cédé le bâtiment à l'office HLM.





sur nos conseillers communautaires

LES communautés de communes sont nées d'un regroupement de communes limitrophes, **dans le but de développer le territoire.** En effet, **les communes sont trop petites pour mettre en œuvre une politique d'aménagement efficace**, et ce dans tous les domaines : économie, services publics, habitat, transports, social, tourisme, équipements culturels et sportifs, etc. C'est pourquoi, **la réorganisation des territoires**, par le regroupement des communes, permet de répondre à 3 grands axes majeurs : **la réalisation de projets qu'une commune seule n'aurait pas les moyens de financer, la participation à la vie quotidienne des habitants d'un même territoire et le développement de la solidarité entre les communes, et entre leurs habitants.**

FONCTIONNEMENT DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Comme toutes les communautés de communes, la Communauté De Communes du Haut-Minervois (CD-CHM) est administrée par un Président, un bureau, un conseil communautaire, des commissions et des services fonctionnels et opérationnels afin de mettre en œuvre les projets.



Le Président, Monsieur Alain GINIES, prépare et exécute les délibérations du conseil communautaire. **Il préside le Bureau et le conseil communautaire.** Le bureau est composé des 17 membres élus représentant les 17 communes du territoire. Il permet aux élus de traiter les dossiers de la CDC, et de préparer les décisions du conseil communautaire.

Le conseil communautaire est composé de 43 délégués (dont les 17 membres du bureau), élus parmi les membres des conseils municipaux de chaque commune du territoire. Les dossiers, rapportés par les Vice-présidents des commissions, sont soumis au vote, où les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Les commissions communautaires sont composées de conseillers communautaires qui font acte de candidature en fonction de leurs compétences ou de leurs centres d'intérêt. Elles sont animées par un Vice-président, également membre du bureau. **Les commissions ont un rôle déterminant dans l'élaboration des projets et des actions de la communauté de communes**, car elles étudient et préparent les dossiers importants qui leur sont soumis par le Président ou le Bureau. **Elles réfléchissent aux orientations de la politique communautaire et à la mise en place de projets dans leur domaine de compétence**, qui sont :



REVEL et Marc LLANAS

FINANCES

Vice-Président :

Pierre-Henri ILHES

Titulaires : Anne de CROZALS, Christine PEANY, Marie-Madeleine REMAURY, Francine PATEBEX et Emile RAGGINI

Suppléants : Michel Cassan, Frédéric CAPO, Isabelle JACQUES, Valérie BLANDAMOUR, Christian



Edith ESCOURROU, Jean-François SAISSET, Sonia PAKHOMOFF et Julie BEZIAT

SOLIDARITE ENFANCE JEUNESSE

Vice-Présidente :

Yolande PITON

Titulaires : Sylvie SARRATO, Annie SAUVAGEOT, Félié RAYNAUD, Liliane TALBODEC, François BILLAUD et Christian MAGRO

Suppléants : Michel FERNANDEZ, François RODRIGUEZ, Anne CAMY,



TRAVAUX ET URBANISME

Vice-Président :

Julien BOUTET

Titulaires : Suzanne BRAIL, Roger COMINELLI, Jean GUILHAUMON et Marie-Claude FRAISSE

Suppléants : Philippe MATEZ, Marion LAPEYRE, Evelyne RUMIZ Jean-Paul SAURY et Valérie BERSEILLE

DES VOEUX 2010 pour une montagne en fête

POUR cette nouvelle année, **près de 200 personnes** avaient fait le déplacement sur la commune de Castans, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Les élus et les agents de la CDCHM, les partenaires, les élus municipaux, les professionnels et les associations de tout le territoire, se sont retrouvés pour partager ce moment de convivialité tous ensemble.



GESTION DES DECHETS

Vice-Président :

Pierre DESTREM

Titulaires : Robert BERLOTTI, Emile BUSQUE, André CARBONNEL et Jean-Claude PUJOL

Suppléants : Daniel RAYNAUD, Christine BATAILLE, Catherine FAUGERE, Julien BRIANC et Laurent MASSON



AGRICULTURE ET HABITAT

Vice-Président :

Jacques MICHEAU

Titulaires : Jacqueline NOGUERA, Léon FABRE et Jean-Louis CASSIGNOL

Suppléants : Georges SARRATTO, Thierry SAINT OMER, Jean-François TREGAN et Francis RIPOLL



DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Vice-Président :

Philippe CHEVRIER

Titulaires : Anne ALRANG, Andrée PONCET, Jacques MOLINA et Albert RIBA

Suppléants : Laurent GAMIS, Béatrice BORT, Josette LABERGERIE, Henry REIGNIER et Annick CARRE



ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Vice-Président :

Pascal VALLIERE

Titulaires : Edmond ESCOURROU, Louis FABRE, Charles LUCET et Jean LOUBAT

Suppléants : Marie-Pierre GREFFIER, Thérèse DURAND, Antoine MENEN, Sylvain DAZZAN et Géraldine GAY



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Vice-Président :

Marc DORMIERES

Titulaires : Fabienne LOPEZ, Sébastien CAMPACI, Philippe CLERGUE et David MARTINEZ

Suppléants : Luc TORRECILIA, Xavier CABROL, Brigitte ALEMANY, Laurent GALLET et Michel PORTELLA

BRÈVES

du Haut-Minervois



LE VERRE : MATÉRIAU À 100% RECYCLABLE

Pour des raisons de sécurité, les emballages en verre ne doivent pas être mélangés avec les autres matériaux à recycler, mais le verre est un matériau recyclable à l'infini, sans perte de matière, ni de qualité. Aussi, nous vous rappelons que des colonnes à verre, pouvant accueillir des pots, bocaux et bouteilles en verre, sans bouchon ni capsule, sont à votre disposition dans votre commune. Et pour cette nouvelle année, la CDC vous fournit, avec cette lettre du Haut-Minervois, un sac de pré collecte, étanche et rigide, pour vous faciliter le transport du verre.

ENERGIES RENOUVELABLES : LES ZONES DU HAUT-MINERVOIS DÉFINIES

Dans le cadre d'une réflexion menée sur trois territoires : le Haut-Minervois, le Haut-Cabardès et Piémont d'Alaric, un schéma de développement des énergies renouvelables est actuellement en cours d'élaboration.

C'est en concertation avec les habitants du territoire et les élus des communes membres de la CDCHM, que les Zones de Développement Eolien et des Zones de Développement Photovoltaïque au Sol ont été définies.

A terme, ce travail permettra de faciliter l'implantation de centrales photovoltaïques au sol et de parcs éoliens, tout en respectant le paysage du Haut Minervois et ses richesses patrimoniales : le bâti et l'activité agricole, l'activité touristiques, etc. Prochainement les Elus des trois territoires concernés, soumettront ce schéma aux services de l'Etat, qui reste le décisionnaire final.

BOURSE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La CDC du Haut-Minervois a mis en place une Bourse à l'Immobilier d'Entreprise (BIE), dans le but de recenser toutes les offres et demandes d'emploi, les locaux commerciaux, et les terrains disponibles en vue de faciliter l'accueil des artisans et commerçants sur votre territoire et de faciliter l'extension des entreprises existantes. Cet outil qui sera accessible via le site Internet de la CDCHM, est instauré en partenariat avec le Pôle Emploi et les professionnels de l'immobilier. L'objectif est d'ouvrir le territoire aux professionnels économiques extérieurs au Haut-Minervois, en vue de renforcer le tissu économique existant et de faciliter son développement. D'autres actions seront menées courant 2010, notamment un forum des entreprises du Haut-Minervois le 7 et 8 octobre (le lieu n'est pas encore défini), la création d'un journal économique, etc.

OUVERTURE DES CLM ET DES CLSH 6/11 ANS

Du lundi 12 avril au vendredi 16 avril pour la période de printemps

Du lundi 12 juillet au vendredi 13 août pour la période estivale

Pensez à inscrire vos enfants dans les mairies, les écoles du territoire ou au CIAS du Haut-Minervois à Peyriac-Minervois. L'inscription est obligatoire à la semaine.

BRUXELLES : UN PROJET TOURISTIQUE

Les 3 communautés de communes du Minervois (Olonzac), du Canal du Midi en Sud Minervois (Ginestas) et du Haut-Minervois se sont associées pour élaborer un projet de développement touristique et économique sur le territoire belge. Pour cela, une étude est actuellement menée, dont le but est de déterminer le potentiel touristique en Minervois et le potentiel commercial en Belgique. Ces travaux de perspectives économiques sont menés avec la participation de l'Europe, de l'Etat et de la Région. Au vu des résultats de cette étude, sera alors décidée la façon dont ce projet pourra voir le jour.

DOTATION DE SOLIDARITÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CIAS du Haut-Minervois s'est engagée à équiper les communes bénéficiant d'une école élémentaire, de Centres de Loisirs Associés à l'Ecole (CLAE). Néanmoins, les communes de Cabrespine/ Castans, Homps et Trausse ne peuvent jusqu'à présent, bénéficier de CLAE.

Aussi, le CIAS verse à ces 3 communes une dotation de solidarité dont le montant est évalué chaque année, en fonction du nombre d'habitants et du potentiel fiscal de chaque commune. Cette dotation permet de ne pas pénaliser financièrement ces communes et de maintenir l'égalité entre les 17 communes membres. Pour l'année 2009, le montant de la dotation de solidarité versé à ces communes, s'élevait à : 11 435 € pour la communes de Cabrespine (Regroupement Cabrespine-Castans), 11 028 € pour la commune de Trausse-Minervois et 13 226 € pour la commune d'Homps.

POUR MIEUX VOUS ÉCOUTER ET VOUS CONSEILLER, LA MLI SE DÉPLACE DANS LE HAUT-MINERVOIS

La Mission Locale d'Insertion (MLI) du Bassin Carcassonnais et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Haut-Minervois ont mis en place des permanences sur tout le territoire. Cet organisme national accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider dans leurs démarches d'insertion professionnelle : formations, métiers, stages, entreprises, logements, santé, loisirs... Les permanences ont lieu de 14h à 16h30, dans les communes du territoire :

7 avril 2010 Salle des associations à Castans

28 avril 2010 Classe enfantine à coté de la mairie de La Redorte

6 mai 2010 Maison des associations à Peyriac-Minervois

19 mai 2010 Salle du conseil municipal de Puichéric

